

entreprise fantastique, consistait à élever au niveau de la vertu la suppression de certains projets accessoires et à restreindre les dépenses du gouvernement au minimum tout en exploitant convenablement les services de l'État. Il est inutile, je crois, d'en ajouter davantage pour démontrer la fantaisie et la futilité de l'entreprise dans laquelle le gouvernement a engagé le Parlement et le pays.

Que dire des priorités? Qu'a-t-on fait, tandis que ces démarches futiles se poursuivaient? Qu'a-t-on fait en vue de présenter un programme approprié de priorités? Rien.

Le ministre des Finances a déjà déclaré durant la présente session qu'on évalue correctement les priorités non pas en conservant les mesures les plus importantes, mais en supprimant celles qui le sont moins. Considérons cet exercice d'élagage des mesures de moindre importance. Quelles sont les mesures prioritaires conservées par le gouvernement et quelles sont les mesures secondaires qui ont été supprimées? Parmi les mesures les plus importantes, le gouvernement a retenu l'assurance frais médicaux, mais le ministre des Finances a refusé d'assumer ses responsabilités et s'est livré à des manigances politiques de mauvais goût auprès des ministres provinciaux des Finances sur lesquels il a voulu se décharger de la responsabilité du programme, que celui-ci soit ou non mis en œuvre. Il a déclaré officiellement que l'assurance frais médicaux restait le programme prioritaire par excellence du gouvernement actuel. Et qu'a-t-il rogné au bas de la liste des priorités? Les augmentations destinées aux fonctionnaires retraités qui en ont besoin et qui ont besoin de l'aide du Parlement et du pays. C'est cela que le ministre appelle être sérieux quand il parle de priorités et qu'il dit qu'il va rogner les dépenses au bas de la liste.

**L'hon. M. Sharp:** Le député me permettrait-il une question?

**L'hon. M. Fulton:** Non, monsieur l'Orateur. Il ne me reste que quelques minutes pour terminer mon exposé. Le ministre a déjà fait deux discours. Il va peut-être en faire un troisième pour répondre sérieusement aux critiques auxquelles il est en butte. Ce n'est pas en posant des questions qu'il le fera. Il se contentera de demander: «Quelle est votre position sur l'assurance frais médicaux?» Notre position, on la connaît. Au moment où le bill a fait l'objet d'un débat à la Chambre nous avons proposé une série d'amendements dans lesquels nous avons clairement indiqué le genre de programme d'assurance frais médicaux qui devait être créé et nous étions prêts à assumer nos responsabilités à cet égard.

[L'hon. M. Fulton.]

Ensuite, monsieur l'Orateur, alors qu'il devient clair que le gouvernement se livre simplement à un exercice futile à l'égard de la prétendue réduction des dépenses prévues de l'an prochain et qu'on lui demande ce qu'il a l'intention de faire à propos du surcroît de dépenses courantes, qui contribue tant à l'inflation, le gouvernement répond: «Nous ne pouvons réduire les dépenses courantes», et il donne un autre sens aux paroles du chef de l'opposition à l'appui de ses propres arguments qui sont futiles. Nous avons entendu le ministre des Finances et le président du conseil du Trésor dénaturer les paroles du chef de l'opposition. Ils disent: «Aucun gouvernement ne peut réduire les programmes de dépenses courantes».

Leur pusillanimité les empêche évidemment de le faire. Mais s'ils étaient vraiment déterminés à faire face à leurs responsabilités et à sortir le pays du pétrin où l'ont précipité leurs programmes et leur absence de gestion, ils pourraient réduire et réduiraient effectivement les programmes de dépenses courantes. Je vais donner au ministre l'exemple d'un cas où la chose s'est faite, et où le gouvernement fédéral a accepté ses responsabilités, en est venu aux prises avec la situation et réduit de fait les programmes de dépenses courantes au milieu de l'année financière.

Ce n'était pas agréable. Tous mes collègues ici présents qui faisaient partie du cabinet et nos partisans se souviendront combien c'était désagréable et pénible. Mais nous l'avons fait en 1962.

**L'hon. M. Sharp:** Vous y avez été forcés.

**L'hon. M. Fulton:** Le ministre des Finances dit que nous y avons été forcés. En effet, mais c'est parce que nous avions pris sur nous de rétablir l'équilibre financier du pays. Mais la différence entre alors et aujourd'hui c'est que le ministre et son gouvernement n'acceptent pas leur responsabilité.

**M. Macdonald:** Vous l'avez acceptée en démissionnant.

**M. Régimbal:** Reprenez votre siège.

**L'hon. M. Monteith:** N'interrompez pas.

**M. l'Orateur suppléant (M. Tardif):** A l'ordre. Lorsque la présidence rappelle les députés à l'ordre, cela s'applique aux deux côtés de la Chambre.

**L'hon. M. Fulton:** Je m'empresse toujours de reprendre mon siège, monsieur l'Orateur, lorsque je vous vois vous lever. Je sais que mes amis d'en face n'aiment pas cela. Nous n'aimions pas cela non plus, mais nous l'avons fait ...